

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
DU 28 MARS 2023
Délibération n° 010-2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19
Président : Jean-Yves BREVET, Maire

Membres présents à la séance : Jean-Yves BREVET - Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE - Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Mathilde VERNET - Gaëlle DIMBERTON – Nina ZACCAGNINO – Fabrice THOMASSON - Stéphanie LAURENCIN – Pierre-Yves RAVIER – Marie-Noëlle PRUDENT – Ludovic VINCENT.

Membre excusé ayant donné pouvoir : Christelle PERROUD (Pouvoir à Françoise ROUX) - Christophe DESMARIS (Pouvoir à Sébastien RIGAUDIER) - Mireille GROSSELIN (Pouvoir à Stéphanie LAURENCIN)

Membres présents à la séance : 16

Membre excusé ayant donné pouvoir : 3

Secrétaire de séance : Pascale CAVILLON

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibérant sur les modalités d'affectation du résultat 2022 dans la continuité du vote du Compte administratif

Ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir débattu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés

DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat 2022	
Report en investissement (001 - D) :	1 695 705,28 €
Affectation obligatoire à la section d'investissement (1068 - R) :	1 699 636,39 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002 - R) :	0,00 €
total	3 931,11 €

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Je certifie que le présent acte
est exécutoire conformément aux
lois et règlements, après transmission
et publication ou notification.



Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,

Jean-Yves BREVET